

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_040_CC_15
*Présentation du rapport de suivi des
recommandations formulées par la
Chambre Régionale des Comptes
concernant la régie communautaire La
Créole pour les exercices 2017 à 2019*

Nombre de votants : 0

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/07/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline
CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad
OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme
Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-
Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M.
Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme
Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M.
Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky
CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M.
Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain
MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme
Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles
HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe
ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie
ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick
BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - M.
Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle
BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE
procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU
procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M.
Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025 040 CC 15 : PRÉSENTATION DU RAPPORT DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LA RÉGIE COMMUNAUTAIRE LA CRÉOLE POUR LES EXERCICES 2017 À 2019

Le Président de séance expose :

En application de l'article L. 243-9 du Code des juridictions financières, l'ordonnateur d'un organisme contrôlé doit présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les suites données aux observations d'une chambre régionale des comptes dans un délai d'un an suivant la présentation du rapport d'observations définitives.

La Régie communautaire d'eau et d'assainissement « La Créole » a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) portant sur les exercices 2017 à 2019. Le rapport d'observations définitives a été présenté au Conseil communautaire du Territoire de la Côte Ouest le 4 mars 2024.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'ordonnateur de la Régie a présenté le 14 avril 2025 à son conseil d'administration le rapport sur les suites données aux observations de la CRC.

Il est proposé au Conseil communautaire de délibérer sur le contenu de ce rapport qui traite des 9 observations formulées par la CRC. Ces observations portent sur le renforcement du suivi, du contrôle, de l'encadrement, de la fiabilisation et de la sécurisation des processus de travail et des fonctions au sein de l'établissement.

Le rapport sera transmis à la Chambre Régionale des Comptes, qui procédera à sa synthèse dans le cadre de son rapport annuel sur les suites données aux observations des juridictions financières.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du rapport d'étape à un an des actions entreprises par la Régie communautaire La Créole à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président